VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

4-MEC

Par Profil supprimé Postée le 30/06/2011 21:58

bonjour tout d'abord merci pour votre site!!
ma question est:la 4-mec est elle légale??je connais ces effet j aimerai juste savoir si celle ci pour ca consomation occasionnel peut etre reprhensible..?merci bcp de me répondre...cordialement

---

Mise en ligne le 01/07/2011

Bonjour,

Le méthylethcathinone, appelé 4-M.E.C, est une molécule de synthèse proche de l'ecstasy. A l'heure actuelle, cette molécule n'est pas classée comme stupéfiant dans la liste de l'AFSSAPS (Agence Française de Sécurité Sanitaire des Produits de Santé). Ceci dit, cette liste est en constante évolution, suivant de près le cours des drogues.

De plus, sachez que si vous devez passer un test de dépistage, il sera probablement positif.

Enfin, vous dites connaître les effets de ce produit mais en est-il de même des risques... Car en ce qui concerne les drogues de synthèse, il est relativement difficile de connaître les produits de coupage utilisés à leurs fabrications (médicaments, autres drogues ou substances inactives par exemple). Par conséquent, les complications potentielles sont peu anticipables d'autant plus si elles sont associées à d'autres produits (alcool, drogue..).

Cordialement.